



Litige suite à un jugement

Par **ananas30**, le **06/05/2016** à **15:23**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
Suite à une décision de justice notre fille à été mise en foyer par la juge, nous accusant de maltraitance psychologique, alors que nous contestons cette accusation sachant que nous n'avons jamais eu ce comportement envers notre fille. En nous mettant dans le fait accompli nous sommes resté à savoir d'où elle détenait ces propos, comment se défendre pour se justifier tout en laissant dire quelque chose qui été pour inacceptable et fondamentalement qu'on ne puisse pas lui prouver le contraire de ces accusations. Sachant qu'elle est suivi par le centre médico-psychologique enfant et adolescents. Depuis le 14 avril 2016, nous n'avions que la possibilité de la voir en présence d'un éducateur avant l'audience du 04 Mai 2016 ; notre fille n'a que 6 ans. Nous sommes effondrés par cette décision, comment peut-on faire pour nous défendre et revoir cette décision de justice sachant qu'elle est maintenu au foyer pour 6 mois au moins. Comment peut-on se rapprocher vers un avocat spécialiste pour enfant (si c'est comme cela que l'on appelle)
MERCI [smile4]